



Consultation pour la climatisation d'une unité dortoir et villas au centre d'accueil de Poé de la province Sud

CAHIER DES CHARGES

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la **fourniture, l'installation et la mise en service** de systèmes de climatisation pour l'unité dortoir dénommée « *Cavaliers* » et pour les « villas » au Centre d'accueil de Poé.

La prestation comprend :

- la pose de **7 climatiseurs neufs** ;
- la réalisation des **alimentations électriques associées** ;
- la mise en place d'un **système de commande électrique centralisée** pour l'unité dortoir dénommée « *Cavaliers* » pour un total de **6 climatiseurs** (4 nouveaux + 2 existants).

2. Nature de la prestation

La prestation attendue comprend, de manière non exhaustive :

- Fourniture de **6 climatiseurs type split system** :
 - puissance indicative : **9000 BTU** ;
 - technologie **Inverter** ;
 - fluide frigorigène **R32** conforme aux normes en vigueur ;
- Fourniture de **1 climatiseur type split system** :
 - puissance indicative : **18 000 BTU** ;
 - technologie **Inverter** ;
 - fluide frigorigène **R32** conforme aux normes en vigueur ;

- Pose complète des 7 climatiseurs :
 - unités intérieures et extérieures ;
 - supports, fixations et percements nécessaires ;
 - raccordements frigorifiques (liaisons cuivre, isolation, évacuation des condensats).
- Réalisation des **alimentations électriques dédiées** pour les 7 climatiseurs :
 - tirage de lignes ;
 - protections adaptées (disjoncteurs, tableaux si nécessaire) ;
 - conformité aux normes électriques en vigueur.
- Fourniture et pose d'un **dispositif de commande électrique programmable (interrupteur horaire ou équivalent)** pour l'unité dortoir dénommée « *Cavaliers* » permettant la gestion de **6 climatiseurs** (4 nouveaux + 2 existants) :
 - programmation horaire ;
 - simplicité d'utilisation ;
 - fiabilité et robustesse.
- Mise en service complète des installations ;
- Vérification du bon fonctionnement ;
- Explication du fonctionnement aux utilisateurs.

3. Conditions de réalisation et délais de livraison

La prestation devra être réalisée en coordination avec l'équipe du Centre d'accueil de Poé.

Le prestataire devra impérativement :

- respecter les **règles de sécurité** en vigueur sur le site ;
- préserver l'intégrité des installations existantes ;
- limiter les nuisances (bruit, poussière, etc.) ;
- assurer la **propreté du chantier** (nettoyage en fin d'intervention).

⚠ **Une visite du site est obligatoire** (voir article 7).

4. Délais d'exécution

Les travaux devront être réalisés dans les meilleurs délais avant le 1^{er} novembre 2026.

Le candidat devra préciser :

- la **date prévisionnelle de démarrage** ;
- la **durée estimée des travaux** ;
- le **délai global de livraison et de mise en service**.

5. Contenu des offres

Les candidats devront obligatoirement fournir :

- un **devis détaillé**, comprenant :
 - le coût global ;
 - le détail des prix :
 - fourniture des climatiseurs ;
 - installation ;

- alimentation électrique ;
 - système de commande.
- fiches techniques des équipements proposés ;
 - caractéristiques principales :
 - puissance ;
 - performance énergétique ;
 - niveau sonore ;
 - schémas électriques ;
 - description du système de commande.
 - garanties proposées (matériel et main-d'œuvre) ;
 - conditions de service après-vente ;
 - délais d'intervention en cas de panne.

☞ Toute information complémentaire valorisant la qualité de l'offre sera appréciée.

6. Modalités de remise des offres

 **Date limite : 25 septembre 2026**

✉ Envoi par courriel : djs.cap@province-sud.nc

À l'attention de :

Province Sud – DCJS

Centre d'accueil de Poé

Lot n°1 Gouaro, BP 962 – 98870 Bourail

7. Visite obligatoire sur site

Une visite obligatoire sur rendez-vous :

☎ 72.72.41

 **Cyril HUET**

Directeur du Centre d'accueil de Poé

✉ cyril.huet@province-sud.nc

 **Créneaux proposés :**

- 16 septembre 2026 à 10h
- 19 septembre 2026 à 14h
- 21 septembre 2026 à 9h

8. Analyse des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- **Prix : 80 %**
- **Qualité des équipements : 10 %**
- **Délais d'exécution : 10 %**

9. Validité des offres

Les offres devront rester valables pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise.

10. Réserves

La Province Sud se réserve le droit :

- de ne pas donner suite à la présente consultation ;
- ou de n'y donner qu'une suite partielle, notamment en fonction :
 - des offres reçues ;
 - des contraintes budgétaires.